

Extrait du IEN Fontaine-Vercors - IA38

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.fv/spip.php?article275>

Exercice de l'autorité parentale

- Directeurs et enseignants - Relation école-famille -

Date de mise en ligne : lundi 8 septembre 2014

Description :

La loi a modifié les responsabilités parentales pour les couples divorcés en distinguant actes usuels et actes importants.
Une brochure du ministère clarifie les choses en matière scolaire.

La brochure facilitera le travail des enseignants. Elle aidera évidemment les parents.

IEN Fontaine-Vercors - IA38

La loi a modifié les responsabilités parentales pour les couples divorcés en distinguant actes usuels et actes importants. Une brochure du ministère clarifie les choses en matière scolaire.

La brochure facilitera le travail des enseignants. Elle aidera évidemment les parents. Les enseignants trouveront dans la brochure ci-dessous, les modalités d'exercice de l'autorité parentale. Elle précise la distinction entre actes usuels et actes importants ainsi qu'une liste indicative d'exemples d'actes.

G. Langlais Inspectrice de l'Education nationale Fontaine-Vercors